

Communiqué de presse du 25 novembre : La FCPE 92 demande une amélioration des conditions de travail des lycéens [Imprimer](#)

Catégorie : [Actualités départementales](#)

Création : 25 novembre 2016



Communiqué de presse :

La FCPE 92 demande une amélioration des conditions de travail des lycéens

La FCPE 92 déplore les conditions de travail des lycéens alto-séquanais. Les effectifs par classe sont trop importants, les moyens alloués sont insuffisants pour répondre aux besoins des élèves, l'incertitude sur la stabilité des équipes enseignantes et des dotations fragilise les projets pédagogiques, le manque de professeurs induit de nombreuses heures de cours perdues et jamais rattrapées.

La FCPE 92 demande à l'Education Nationale :

- Des moyens en dotation horaire permettant d'assurer des effectifs inférieurs à 30 par classe en lycée général et technologique et en lycée professionnel tertiaire. Les effectifs en lycée professionnel industriel doivent permettre le travail en atelier.
- Des moyens en dotation horaire permettant des pédagogies de projet mises en place par les équipes enseignantes, dans tous les lycées, pour tous les lycéens.
- Des moyens en dotation horaire adaptés à la situation sociale des élèves des lycées. La dotation sociale complémentaire doit être suffisamment significative pour permettre la mise en place de dispositifs adaptés aux besoins des élèves, tels que des effectifs allégés, des dédoublements, des aides personnalisées.
- Une planification pluri-annuelle des dotations horaires.
- L'indicateur social d'un établissement (de l'école au lycée) élaboré suivant une règle nationale, sur la base d'éléments représentatifs de la situation socio-économique effective des familles. Cet indicateur doit être adapté aux lycées professionnels, alimentés par des élèves bien au-delà de leur secteur géographique.
- Une stabilité des équipes enseignantes des établissements (de l'école au lycée) en limitant le renouvellement à moins de 20% par an.
- Une gestion inter-académique des ressources humaines de l'Education Nationale (en particulier pour les postes de professeurs titulaires, remplaçants, contractuels).

La FCPE 92 restera vigilante sur la dotation horaire pour les lycées de toute filière (générale, technologique et professionnelle).

La FCPE 92 attend de l'Education Nationale un engagement significatif envers les lycées desservis par les collèges en REP et REP+ et envers les lycées professionnels.

L'éducation de notre jeunesse n'est pas une dépense mais un investissement pour l'avenir.

Contact presse : 06 86 40 21 99

Issy les Moulineaux, le 25 novembre 2016

Actualités départementales

Communiqué de presse du 25 novembre : La FCPE 92 demande une amélioration des conditions de travail des lycéens

Communiqué de presse du 4 novembre 2016 – Postes non pourvus : les parents ne se résignent pas !

Intervention de la FCPE Ile de France au Conseil Inter-Académique de l'Education Nationale Ile de France du 10 octobre 2016

Intervention de la FCPE 92 lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 10 octobre 2016

Intervention de la FCPE Ile de France au Conseil Inter-Académique de l'Education Nationale Ile de France 27 septembre 2016

La FCPE 92 à la rencontre des parents

Mise en oeuvre de la réforme du collège

La situation de la rentrée dans le 1er degré

Affectation des élèves en collège et lycée - Intervention de la FCPE 92

La FCPE nationale s'adresse à la Ministre de l'Education nationale

Congrès départemental 28 mai 2016 - Présentation des rapports statutaires

Congrès départemental 28 mai 2016 - atelier "Le numérique à l'école"

Echanges avec les congressistes suite aux présentations statutaires

Congrès départemental du 28 mai 2016 - Intervention de

Mme Ahlam Marque - Trésorière de la FCPE 92

Retours sur le congrès départemental du 28 mai 2016

- Intervention de M. Philippe
Nicolas, Président de la FCPE
92